

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: 1.4 / FR VA-No.
Date de révision: 20.09.2016
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: 1 / 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

EUROFAST - H₂O Barrier

Nom de la substance : Polyacrylate de sodium, à réticulation transversale.
No.-CAS : 9003-04-7
No.-CLP : -
No.-REACH : -
No.-EINECS : Polymer

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation industrielle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : EUROFAST
Van Roij Fasteners BV
Jan Tooropstraat 16
5753 DK DEURNE
Pays-Bas

Tel 00 31 493 315885
Mail info@eurofast.nl

Numéro d'appel d'urgence +33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

2.3. Autres dangers

Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Polyacrylate de sodium, à réticulation transversale.

3.1. Substances

Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no. 1272/2008

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-REACH	Concentration	Classification
Polyacrylate de sodium, réticulé.	9003-04-7 --- ---	>= 95,0 %	Not applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: 1.4 / FR VA-No.
Date de révision: 20.09.2016
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: 2 / 9

Textes des phrases H, voir au chapitre 16

3.2. Mélanges

-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Changer les vêtements salis.
Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau, consulter éventuellement un médecin.
Ingestion : En cas de malaises, demander l'avis du médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : aucun(e) connu(e)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion: Faire boire beaucoup d'eau

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié : Jet d'eau vaporisée, mousse, CO2, poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Pas de mesures particulières nécessaires.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Absorption. Évacuer les faibles risques avec beaucoup d'eau dans les égouts et diriger vers le traitement biologique des eaux usées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement.
Répéter le processus le cas échéant.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: 1.4 / FR VA-No.
Date de révision: 20.09.2016
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: 3 / 9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions pour la manipulation sans danger : En présence de poussière, porter un masque de protection contre la poussière. En cas de dépassement de la valeur limite d'exposition à utiliser Masque antipoussières. Assurer une ventilation adéquate.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Le produit n'est lui-même pas sujet à exploser ; la fine poussière peut cependant former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposage en vrac de plus de 3 m³ pas constamment au-dessus de la moyenne de température de 50 °C. Conserver au sec. Craint l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

néant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants ou produits de décomposition selon point 10 avec limites relatives au poste de travail et devant être surveillées

Polyacrylate de sodium, réticulé. 9003-04-7
MAK (DFG) 0,05 mg/m³
Fraction inhalable alvéolaire
Cat. 4

C - Un effet nocif sur le fœtus n'a pas besoin d'être craint lorsque les valeurs MAK (concentration maximale) et BAT (tolérance biologique) ne sont pas dépassées.

La European Disposables and Nonwovens Association (EDANA) recommande une valeur limite au poste de travail de 0,05 mg/m³ de poussières en alvéoles de polymère super absorbant (taille de particules inférieure à 10 microns), en se basant sur le NOEL (No Observed Effect Level) de l'étude d'inhalation de 2 ans (voir point 11).

8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Protection respiratoire : En présence de poussière, porter un masque de protection contre la poussière., En cas de dépassement de la valeur limite d'exposition à utiliser Masque antipoussières.
- Protection des mains : non indispensable
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Forme : poudres
Couleur : blanc
Odeur : inodore
pH : env. 6,0
1,0 g/l
Remarques: dans NaCl à 0,9 %
Point de fusion : n.a.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: **1.4 / FR** VA-No.
Date de révision: **20.09.2016**
Date de création: **15.04.2011**
remplace la version: **1.3**
Page: **4 / 9**

Point d'ébullition : n.a.
Point d'éclair : n.a.
Pression de vapeur : < 10 hPa
(20 °C)
Hydrosolubilité : Essentiellement insoluble.
Décomposition thermique : Stable sous conditions d'utilisation normale.
Viscosité, dynamique : n.a.
Densité : env. 0,7 g/cm3

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente : environ 660 kg/m3
Autres informations : néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

voir section 10.2.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous conditions d'utilisation normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

10.4. Conditions à éviter

Eviter les températures supérieures à 200°C. température de début de décomposition

10.5. Matières incompatibles

Pas d'incompatibilité connue avec d'autres matériaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : DL50
Espèces: Rat
Dose: > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE 401, essai limite
Toxicité aiguë (cutanée) : DL50
Espèces: Rat
Dose: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE 402, essai limite

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: **1.4 / FR** VA-No.
Date de révision: **20.09.2016**
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: **5 / 9**

Brûlure/Irritation de la peau : Espèces: lapin
Méthode: OCDE 404
Remarques: pas irritant

Graves lésions aux yeux/irritation des yeux : Espèces: Lapin
Méthode: OECD 405
Remarques: Très faiblement irritant pour les yeux.
Effet de particules

Sensibilisation respiratoire/cutanée : Espèces: cochon d'Inde
Méthode: OCDE 406
Remarques: pas sensibilisant

évaluation caractère CMR

Cancérogénicité : Pas d'indications de propriétés critiques

Tératogénicité : Pas d'indications de propriétés critiques

Toxicité pour la reproduction : Pas d'indications de propriétés critiques

Génotoxicité in vitro : Résultat: non mutagène
Méthode: test d'Ames
Remarques: non mutagène dans des essais in vitro avec bactéries

Résultat: non mutagène
Méthode: test de lymphome sur souris
Remarques: non mutagène dans des tests in vivo et in vitro

Génotoxicité in vivo : Test du micronoyau
Méthode: OCDE TG 474
Résultat: non mutagène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée : Une étude d'inhalation à vie chronique (2 ans) sur les rats, effectuée avec la poussière micronisée d'un polymère super absorbant (pour obtenir des particules entièrement inhalables) a abouti à une réaction inflammatoire non spécifique des poumons. Réaction qui a entraîné pour certains animaux le développement d'une tumeur à la concentration chronique maximale administrée. (Voir contrôle des postes de travail/Équipement de protection point 8). Sans inflammation chronique, aucune tumeur n'est attendue. L'étude a révélé un NOEL défini de 0,05 mg/m³ de poussière micronisée d'un polymère super absorbant.

Danger par aspiration : n'est pas concerné

Autres informations : Les analyses indiquées dans la case 11 ou 12 ont été effectuées sur un produit similaire au laboratoire de toxicologie et d'écologie

Étude de 2 ans exclue.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: 1.4 / FR VA-No.
Date de révision: 20.09.2016
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: 6 / 9

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Toxicité aquatique, poissons : Espèces: *Leuciscus idus*(Ide)
Durée d'exposition: 96 h
CL50: > 5.500 mg/l
Méthode: OECD TG 203

Espèces: *Danio rerio* (poisson zèbre)
Durée d'exposition: 96 h
CL50: > 4.000 mg/l
Méthode: OECD TG 203
- Toxicité aquatique, invertébrés : Espèces: *Tetrahymena pyriformis*
CE50: > 6.000 mg/l
Méthode: Erlanger Ciliatentest (Prof. Graf)
- Toxicité pour les micro-organismes : Espèces: *Pseudomonas putida* (Bacille *Pseudomonas putida*)
Durée d'exposition: 24 h
CE50: > 6.000 mg/l
Méthode: DEV L8
- Toxicité organismes vivant dans le sol : forte toxicité pour les vers de terre
Espèces: *Eisenia foetida*
Durée d'exposition: 14 jr
CL50: > 20.000 mg/kg

Méthode: OECD TG 207

12.2. Persistance et dégradabilité

- Biodégradabilité : Méthode: OECD TG 302 B
Remarques: Pratiquement pas de dégradation
- Élimination physico-chimique : En raison de son insolubilité, le produit peut être bien éliminé dans les stations d'épuration.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

- Distribution environnementale : Pas d'indications de propriétés critiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Évaluation PBT et vPvB : PBT : non
vPvB: non

12.6. Autres effets néfastes

- Informations générales : Aucun(e) à notre connaissance.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: 1.4 / FR VA-No.
Date de révision: 20.09.2016
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: 7 / 9

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.
- Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

- 14.1. Numéro ONU: --
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: --
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: --
- 14.4. Groupe d'emballage: --
- 14.5. Dangers pour l'environnement: --
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Évaluation de la sécurité chimique : Un rapport de sécurité sur la substance n'est pas nécessaire pour ce produit selon le paragraphe 2(8), 2(9) ou le paragraphe 14 du décret REACH.

État d'enregistrement

l'Europe (EINECS/ELINCS)	listé ou exclu
TSCA (USA)	listé ou exclu
DSL (CDN)	listé ou exclu
AICS (AUS)	listé ou exclu
METI (J)	listé ou exclu
ECL (KOR)	listé ou exclu
PICCS (RP)	listé ou exclu
IECSC (CN)	listé ou exclu
HSNO (NZ)	listé ou exclu

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste de références

Indications sources : manuels et publications pertinentes
examens effectués en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées par d'autres fabricants
SIAR
OECD-SIDS
RTK public files

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version:	1.4 / FR	VA-No.
Date de révision:	20.09.2016	
Date de création:	15.04.2011	
remplace la version:	1.3	
Page:	8 / 9	

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

Version: **1.4 / FR** VA-No.
Date de révision: **20.09.2016**
Date de création: 15.04.2011
remplace la version: 1.3
Page: **9 / 9**

Légende

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
ADNR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses sur le Rhin
ASTM	Société américaine de contrôle de matériaux
ATP	Adaptation au progrès technique
BCF	Coefficient de bioconcentration
BetrSichV	Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise
c.c.	réipient fermé
CAS	Société d'attribution de numéros CAS
CESIO	Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
ChemG	Loi sur les produits chimiques (Allemagne)
CMR	cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction
DIN	Institut allemand de normalisation, association enregistrée
DMEL	Niveau effet minimal dérivé
DNEL	Niveau effet zéro dérivé
EINECS	Inventaire européen sur les produits chimiques
EC50	concentration moyenne effective
GefStoffv	Décret sur les substances dangereuses
GGVSEB	Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
GGVSee	Décret sur les matières dangereuses mer
GLP	Bonne pratique de laboratoire
GMO	Organisme modifié par voie génétique
IATA	Association internationale de transport par avion
ICAO	Organisation internationale d'aviation civile
IMDG	Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
ISO	Organisation internationale de normalisation
LOAEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.
LOEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
NOAEL	Dose maximale d'une substance ne laissant aucune lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.
NOEC	Concentration sans effet pouvant être observé
NOEL	Dose sans effet pouvant être observé
o. c.	réipient ouvert
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEL	Valeurs limites d'air au poste de travail
PBT	Persistant, bio-accumulatif, toxique
PEC	Concentration dans l'environnement annoncée
PNEC	Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.
REACH	Enregistrement REACH
RID	Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail
STOT	Toxicité spécifique pour les organes cibles
SVHC	Substances liées à des craintes particulières
TA	Instruction technique
TPR	Troisième en tant que représentant (par. 4)
TRGS	Règles techniques pour les matières dangereuses
VCI	Association enregistrée de l'industrie chimique
vPvB	très persistant, très bio-accumulable
VOC	substances organiques volatiles
VwVwS	Prescription administrative pour la classification de substances menaçant l'eau
WGK	Classe de contamination de l'eau
WHO	Organisation mondiale de la santé